

DEPARTEMENT
VAUCLUSE

ARRONDISSEMENT
APT

DELIBERATION
N°2023/022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU SYNDICAT DU CABEDAN NEUF
425 CHEMIN DU PERUSIER
84 300 TAILLADES

SEANCE DU 3 AOUT 2023

SYNDICS TITULAIRES	6
QUORUM	4
SYNDICS PRESENTS	6
VOTES POUR	6
VOTES CONTRE	0
ABSTENTIONS	0

PRESENTS : Mr HONORAT GUY Président

Syndic titulaire : LIENS Charles — OLIVIER Denis – BOURNE Véran

Excusés : BOUCHET Jean Claude - DEVINE Marc

Syndic suppléant : CAPELLO Jean Pierre - CALVIERE Robert

Excusés : PELISSIER Laurence

L'an deux mille vingt-trois et le trois aout, la Commission syndicale du syndicat s'est réunie à dix-huit heures au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.

Objet : COMPLEMENT DE L'ETUDE MODERNISATION PAS DU LUBERON
=====

LE PRESIDENT EXPOSE :

Le Président rappelle le contenu de l'étude réalisée par BRLi en 2020 sur le secteur constitué par le lotissement du Pas du Luberon, l'OAP de Vidauque et les lotissements situés de part et d'autre de la RD 234. Cette étude était inscrite au contrat de canal n° 1 du canal du Cabedan Neuf.

Depuis la réalisation de cette étude, l'ASCO du Cabedan Neuf a été sollicitée par des représentants de 3 lotissements situés au-dessus du canal de l'Union LSV, sur les communes de Cavaillon et Taillades.

Ces lotissements en trouvent en limite de la zone de l'étude « Modernisation du lotissement du Pas du Luberon ».

En raison de la forte augmentation des prix depuis 2020 et de la situation géographique de ces lotissements, il s'avère nécessaire de compléter l'étude de faisabilité de 2020. Celle-ci doit définir l'impact du raccordement de ces 3 lotissements sur les travaux de modernisation de lotissement du Pas du Luberon et mettre à jour les montants financiers des travaux.

Pour cela, une demande de subvention est soumise aux partenaires habituels, avec un budget prévisionnel qui se monte à 10 500 € HT. Le financement proposé est le suivant :

- Agence de l'Eau RM et C : 50 % soit 5 250 € HT
- Région SUD PACA : 15 % soit 1 575 € HT
- Conseil Départemental de Vaucluse : 15 % soit 1 575 € HT
- Auto financement Cabedan Neuf : 20 % soit 2 100 € HT

Oui l'exposé du Président : la commission syndicale approuve la réalisation d'un complément pour l'étude de faisabilité pour les travaux de modernisation du Pas du Luberon pour un montant de 10 500 € HT et le plan de financement de l'opération associé et décide de soumettre cette décision à l'approbation de Monsieur le Préfet de Vaucluse.

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Le syndic

Le Président

Mr HONORAT GUY
ASCO CANAL DU CABEDAN NEUF

425, Chemin du Perusier
84300 LES TAILLADES



Envoyé en préfecture le 07/08/2023

Reçu en préfecture le 07/08/2023

Publié le

ID : 084-298401712-20230803-2023_022-DE